##### 

**MODELE**

**ARRETE PORTANT AVANCEMENT D’ECHELON SUITE**

**A BONIFICATION D’ANCIENNETE D’UN AN A COMPTER DU 1er JANVIER 2022**

Le Maire/Président,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°…….. du ……… portant statut particulier du cadre d’emplois ……………………..

Vu le décret n°2021-1818 du 24/12/2021 modifiant l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale et portant attribution d'une bonification d'ancienneté exceptionnelle,

Vu le décret n°2021-1819 du 24/12/2021 modifiant divers décrets fixant les différentes échelles de rémunération pour les fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale

**ARRETE**

Article 1 : A compter du …………………, M…………….. bénéficie d’un avancement d’échelon à la durée unique avec conservation d’un reliquat d’ancienneté suite à bonification exceptionnelle d’un an comme suit :

|  |  |
| --- | --- |
| :**ANCIENNE SITUATION** | **NOUVELLE SITUATION AU …………………** |
| Grade :  Echelon :  IB : IM :  Ancienneté : | Grade :  Echelon :  IB : IM :  Avec un reliquat d’ancienneté conservée de : |

**Article 2** : Le Directeur Général des services est chargé de l’exécution du présent arrêté qui sera :

- Notifié à l’intéressé(e).

Ampliation adressée au :

- Président du Centre de Gestion,

- Comptable de la collectivité.

Fait à …… le …….,

Le Maire (ou le Président),

*(prénom, nom lisibles et signature)*

Le Maire/Président,

- certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,

- informe qu'en application des dispositions du décret n°65-29 du 11 janvier 1965 modifié, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours, pour excès de pouvoir, devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.  
Ce recours peut être déposé sur l’application internet Télérecours citoyens, en suivant les instructions disponibles à l’adresse suivante : [www.telerecours.fr](https://www.telerecours.fr/).

Notifié le .....................................

Signature de l’agent :